

Offre d'emploi : Agent de Surveillance de la Voie Publique (H/F)

La commune recrute des **Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)** à raison de 35h/hebdo pour assurer des missions de police municipale administrative, de prévention et de terrain sur l'ensemble de son territoire.

Vos missions principales

- **Sécurité & Circulation** : Affichage des arrêtés municipaux, pose de barrières, surveillance des abords d'écoles (Chantemerle) et sécurisation des traversées piétonnes.
- **Police de l'environnement & Stationnement** :
 - Relevé des infractions au stationnement et au règlement sanitaire départemental.
 - Lutte contre les dépôts sauvages, contrôle des terrasses, des étalages et de la propreté urbaine.
 - Gestion de la régie des recettes de stationnement.
- **Animation & Gestion locale** :
 - Encadrement du marché hebdomadaire et de l'aire de stationnement des saisonniers (Pont Carles).
 - Surveillance quotidienne de la piste de luge (ancien téléski des Colombiers).
 - Surveillance quotidienne des abords du groupe scolaire à la rentrée / sortie des classes.
 - Gestion des clés de parkings privatifs et réalisation de missions de navette administrative.
- **Relation usagers & Reporting** : Renseignement du public, prévention, dialogue, et rédaction de rapports d'activité réguliers.

Profil recherché

Formations et qualifications

- **Permis B** obligatoire.
- Maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel) et aisance avec les applications mobiles de verbalisation.

Compétences & Savoir-être

- Sens aigu du service public, de l'éthique et de la discrétion.

- Connaissances de base de la réglementation en matière de voirie et de stationnement.
- Qualités relationnelles : sens du dialogue, pédagogie, calme et diplomatie.
- Esprit d'équipe et rigueur.

Conditions et contraintes d'exercice

- **Poste basé à :** Poste de police de Chantemerle (véhicule partagé, outils de communication fournis).
- **Horaires :** Irréguliers et décalés (soirées, week-ends, jours fériés selon les besoins).
- **Contraintes physiques :** Travail en extérieur par tous les temps (notamment grand froid), bonne condition physique exigée.
- **Spécificités :** Port d'une tenue spécifique distincte de la police nationale, conditions d'agrément et d'assermentation requises.